

La passerelle de l'Étrat ?

La construction d'une passerelle sur l'étang est l'occasion de nous pencher sur le lointain passé de Jugon. Elle épousera, en effet, à quelques mètres près, le tracé d'une ancienne voie romaine : "**le chemin de l'Étrat**". Ce nom vient du latin parlé du 3^{ème} au 6^{ème} siècle, et plus précisément du mot « strata » qui signifie « chemin pavé, grande route ».

La voie romaine, qui passait au travers du marais antérieur à l'étang de Jugon, reliait Vannes, capitale du peuple gaulois des Vénètes, à Corseul, capitale des Coriosolites. D'autres voies, appelées aussi chemin de l'Étrat, menaient à Corseul, comme celle qui venait d'Avranches, capitale du peuple des Abrincates. Elle franchissait la Rance à Taden, où subsistent les vestiges d'un village gallo-romain qui fut le port de desserte de la capitale des coriosolites.

Ces voies romaines furent construites au cours du 1^{er} siècle de notre ère, une fois que l'Armorique fut entièrement conquise (50 av. JC), que les peuples autochtones se soient romanisés et que, désormais organisés en « civitas » (cité), ils aient entamé la construction de leur ville capitale. Corseul deviendra une grande ville gallo-romaine (100 hectares d'emprise), atteignant au moins 8 000 habitants, avant de décliner à partir du 4^{ème} siècle. Le quartier commercial gallo-romain de Monterfil et le temple de Mars du Haut-Bécherel témoignent encore aujourd'hui de ce passé glorieux de la ville.

Dans son ouvrage, « *Les voies romaines en Bretagne* » (Editions Skol Vreizh 2016, 41, quai de Léon, Morlaix), Jean-Yves ÉVEILLARD précise que « *c'est une idée fausse de croire que les voies romaines étaient pavées, y compris dans la traversée des agglomérations et encore davantage revêtues de grandes dalles, à l'image de la Via Appia qui menait de Rome vers le sud de l'Italie. Seuls quelques courts passages dans les lieux humides ont pu nécessiter un renforcement qui s'apparente à un pavage.* » En réalité, **elles étaient solidement empierrées et rechargées périodiquement** pour réparer les outrages du temps.

En revanche, **les voies romaines étaient larges**, avec une chaussée centrale bombée de 5 à 7,50 mètres, voire exceptionnellement 10 mètres. Bordée de larges fossés-talus latéraux, l'emprise totale de la voie pouvait parfois atteindre 20 à 25 mètres de large. Les endroits humides ou les ruisseaux étaient franchis par des gués et par des bacs pour les plus grandes rivières ou fleuves. Selon Jean-Yves ÉVEILLARD, on n'a connaissance, en Bretagne, d'aucun pont routier romain en pierre. Seuls existent des ponts-aqueducs servant à alimenter en eau les grandes unités urbaines.

Et pourtant, il se dit qu'un pont romain aurait été englouti sous les eaux de l'étang de Jugon. Pourquoi un tel édifice aurait-il été construit pour passer la Rosette (ou le Jugon), alors que les plus grosses rivières de Bretagne n'étaient traversées que grâce à des gués, exceptionnellement complétés par des ponts en bois ? La légende a sans doute enjolivé la réalité. **Sous le lac de Jugon, se trouve un gué**, important certes en raison des marécages, mais seulement un gué.

L'itinéraire du chemin de l'Étrat a été repéré par plusieurs experts dont Joachim Gaultier du Mottay (1810-1883), en 1867, puis L. Marsille et enfin Loïc Langouët et O. Jumel, en 1995. Les indications ci-dessous sont tirées de leurs études.

La voie romaine menant de Corseul à Vannes traversait donc la Rosette (ou le Jugon) au niveau des piscines du terrain de camping actuel, le lac n'existant pas. Les digues des deux étangs ne furent en effet construites que 12 siècles plus tard.

Vers le Nord, la voie prenait la direction de *Boutar, la Ville Danne, Parga*, puis les villages de *la Ville Neuve* et de *Couavra* en Saint-Méloir-des-Bois, son assiette épousant ensuite grosso modo, le tracé de la route départementale actuelle (D44) menant de Jugon à Corseul.

A Saint-Méloir-des-Bois, en mémoire de cette époque gallo-romaine, la municipalité, a fait installer devant l'église, les restes de quatre colonnes, dont une a probablement servi de borne milliaire et porte l'inscription « *Caesar Avonius Victorinus (267-268)* ». Ce Victorin n'était pas Empereur de Rome, mais Empereur des Gaules. Cet empire a existé de 260 à 274, pendant les 50 ans d'anarchie militaire qui a sévi de 235 à 285. Victorin était un militaire qui, comme plusieurs de ses collègues ont tour à tour régné pendant 15 ans sur les Gaules, « usurpant » le titre d'empereur.

Au sud de Jugon, la voie traversait **le territoire de Dolo**. Son assiette est encore bien indiquée comme ancienne voie romaine sur **l'ancien cadastre** réalisé vers 1840. Partant de l'étang de Jugon, en face des actuelles piscines du terrain de camping, elle rejoint *le Bouquet Jalu*, puis *le bourg de Dolo*, passe entre *l'Abbaye* et *le Champ de l'Eglise* avant de rejoindre *la Longrais*. Sur la commune de Plénée-Jugon, son tracé est encore visible dans le chemin vicinal à *la Mare-Pilet*, *la Ville-Josse*, *la Ruselée*. Elle coupe l'actuelle route départementale (D25) allant de Sévignac à Plénée-Jugon, reprend, pendant 2500 mètres, un chemin vicinal par *le Cloître* et *le Petit Saint Méleuc*, coupe ensuite la route départementale (D59) menant de Plénée-Jugon à Langourla, et gardant une direction sud-sud-ouest, traverse la partie ouest de la *forêt de la Moussaye* pour retrouver le tracé de la D59.

S'orientant ensuite plus au sud, elle passe près de *Beauregard* (en Plénée-Jugon), quitte la D59 par la droite en direction de *Coëcard* et *le Carpont* en Langourla, sous la forme d'un chemin rural limite de communes pendant 1300 mètres. Elle passe à l'ouest du *château de Coëlan*, entre le parc du château et la *forêt de Boquen*, et elle arrive enfin au *Gué Georges* (en limite de Langourla).

En direction du sud, le tronçon suivant forme les limites de communes entre Langourla et Saint-Jacut-du-Mené, depuis *la Croix Saint-Gilles* jusqu'à *la Barre* et *la Haie*. Près de *la Croix Saint-Gilles*, une pierre dressée pourrait faire penser à un ancien milliaire. La voie franchit la *Rance* à gué, près du *Moulin du Parc* (Saint-Jacut-du-Mené), et forme ensuite une grande courbe pour éviter un cours d'eau. En direction du sud-ouest, elle passe à *Bransac*, au *Gué Haria*, aux *Barres* (limite communale pendant 1 km) et près de *la Guitaudière* en Saint-Vran. Prenant alors une direction ouest-sud-ouest, elle forme la limite communale entre Saint-Vran et Saint-Jacut-du-Mené pendant trois kilomètres, pour rejoindre le carrefour de *la Hutte à l'Anguille*, situé sur la commune de Laurenan, mais en réalité à la jonction de 4 communes : Laurenan, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Jacut-du-Mené et Saint-Vran.

A partir de *La Hutte à l'Anguille*, déjà carrefour de voies antiques, les avis divergent sur une partie du tracé, qui, en tout état de cause passe sur le territoire des communes de Plémet, La Ferrière, Saint-Etienne du Gué de l'Isle, le Cambout, avant d'entamer le franchissement de la forêt de *Lanouée* au *Pas aux biches*. Après avoir traversé la rivière de l'Oust à gué, elle continue sa route dans le Morbihan jusqu'à Vannes.

La voie a servi pendant toute la période gallo-romaine, du 1^{er} au 4^{ème} siècle et a continué d'être utilisée longtemps après. L'abbaye de Boquen, comme plusieurs monastères à côté d'autres voies romaines, s'est implantée aux abords du chemin de l'Etrat. Sur notre commune, certains villages situés à proximité portent encore des noms indiquant que son utilisation a persisté pendant plusieurs siècles : *l'Echaussée* en Dolo ou la « *Fontaine aux romains* », sans doute baptisée ainsi en souvenir. Des vestiges ont été découverts à diverses époques, tout au long de l'itinéraire de la voie : poteries ou pièces de monnaies romaines, tessons de céramique, soubassements de colonnes ou parties de bornes milliaires, etc... Plusieurs de ces trésors archéologiques sont conservés au *Centre d'Interprétation de Corseul* ou par le *Centre régional d'archéologie d'Alet* à Saint-Malo.

Jugon peut donc s'enorgueillir de constituer un véritable site gallo-romain. Pourquoi ne pas saisir l'occasion de la construction de la passerelle sur l'étang pour imaginer une mise en valeur de ce passé de notre commune ?

Jean-Charles ORVEILLON et « le collectif des historiens amateurs locaux »